

**Association Française de Conchyliologie**  
**Section Languedoc-Roussillon**

**EXPOSITION-BOURSE INTERNATIONALE DE COQUILLAGES**  
**DE TOULOUGES - PERPIGNAN**  
**16 et 17 OCTOBRE 2010**

**REGLEMENT**

- 1 - **ORGANISATION** : Section AFC du Languedoc-Roussillon avec le soutien de l'Association Charles Flahault.
- 2 - **LIEU** : Centre Régional d'Information et d'Education à l'Environnement (CRIEE), Boulevard de Clairfont, 66350 TOULOUGES. Toulouse se trouve à 10 km de Perpignan en direction de Thuir (voir Plan d'Accès Bourse).
- 3 - **DATES** : Samedi 16 et dimanche 17 octobre 2010.
- 4 - **HORAIRES** : Ouverture au public le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h. Les participants pourront installer stands ou vitrines le vendredi 15 octobre à partir de 16 h et le samedi 16 octobre à partir de 8 h. Par respect pour les visiteurs, nous demandons aux exposants de ne pas démonter leur stand avant 18 h le dimanche.
- 5 - **INSCRIPTIONS** : Ouverte aux membres de l'AFC et à leurs invités ainsi qu'aux collectionneurs étrangers. Les places seront octroyées dans l'ordre d'arrivée des Bulletins de Participation. Une confirmation sera envoyée à chaque participant. La date limite d'inscription est fixée au 05 octobre 2010.
- 6 - **RESERVATION DES TABLES POUR LA BOURSE** : La réservation de table est gratuite avec une limite de 5 m maximum par participants. Une donation de coquilles au CRIEE est vivement encouragée afin que la structure puisse développer ses propres collections. Prière de préciser dans le Bulletin de Participation si besoin d'une prise électrique (attention, leur nombre est limité).
- 7 - **RESERVATION DE VITRINES POUR EXPOSITION** : Pour les exposants désirant présenter une partie de leur propre collection ou une thématique particulière des vitrines et portants verticaux sont disponibles gratuitement. Douze vitrines modernes sur pieds (avec système de fermeture de sécurité) de 1 x 1,20 m et 20 cm de haut ainsi que deux vitrines verticales de 2 x 1,20 m sont disponibles.
- 8 - **EXPOSITION** : Tous les thèmes concernant les mollusques (inclus terrestres & dulçaquicoles) sont recherchés avec une attention particulière pour les montages pédagogiques. Chaque exposant devra préciser la surface d'exposition nécessaire (verticale et/ou horizontale). Tous les spécimens devront être étiquetés (espèces, localité...). Dans la mesure du possible, chaque exposition sera accompagnée d'au moins un panneau d'explication.
- 9 - **REMISE DE PRIX** : Un jury décernera deux prix, celui du meilleur stand Bourse et celui du meilleur stand Exposant. Qualité et / ou rareté des coquilles exposées seront prises en compte mais aussi présentation générale, qualité des explications et approche pédagogique.

- 10 - DETERMINATION D'ESPECES** : Un espace spécifique sera dédié à la détermination d'espèces. Loupes binoculaires et bibliothèque seront disponibles. Attention, celle-ci n'est pas exhaustive! Ne pas hésiter à se renseigner au préalable en cas de besoins spécifiques.
- 11 - RESPONSABILITE** : Les coquillages et objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, casse ou perte ainsi qu'en cas de litige sur le plan fiscal, juridique ou douanier.  
En dehors des heures d'ouverture, le bâtiment est sous le contrôle d'un système de surveillance électronique. Le Gardien loge juste en face.  
Les participants s'engagent à respecter les règlements concernant la protection de la faune et à ne pas exposer ou ne pas proposer d'espèces protégées par les conventions de Washington, de Berne, ainsi que par les arrêtés du 20 décembre 2005 (faune marine) et du 23 avril 2007 (mollusques terrestres).  
Les participants s'engagent également à ne pas présenter en exposition des objets n'ayant aucun rapport avec les mollusques.
- 12 - PARKINGS** : Le parking du CRIEE sera réservé en priorité dans l'après midi du 8 et la matinée du 9 aux exposants afin de pouvoir décharger leur matériel d'exposition. Nombreuses places de parking gratuit sur le boulevard même.
- 13 - RESTAURATION** : Restauration à proximité très limitée (dans le centre). Possibilité de réserver des plateaux repas pour samedi et dimanche midi. Possibilité de prévoir un diner en commun le samedi soir, dans un restaurant, à préciser lors de l'inscription.
- 14 - PAIEMENT DES REPAS** : Dès la confirmation de son inscription, chaque participant devra régler le montant de ses repas par chèques à l'ordre de Mr. Jean-Marie Ducassy. Attention, une fois réglés, les repas (commandés par traiteur) ne pourront être remboursés.
- 15 - HOTELS** : Une liste d'hôtels est disponible. Nous vous laissons le soin de faire vos réservations. Attention, région touristique. Réservez suffisamment tôt. Pour information, ce sont les tarifs 2009. Les tarifs 2010 ne sont pas encore disponibles.

## **INSCRIPTIONS – RENSEIGNEMENTS – PAIEMENT**

**Jean Marie Ducassy**  
**8 rue Racine**  
**66250 Saint Laurent de La Salanque**

**Tél : 04 68 28 40 04 ou 06 15 94 11 23**  
**E-mail : [jmducassy@aol.com](mailto:jmducassy@aol.com)**